

Vaccination Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (DTP) : que faut-il en penser ?

OBLIGATIONS

La primo vaccination DTP chez l'enfant est obligatoire.

Schéma vaccinal :

- 2 injections à 2 et 4 mois
- un rappel à 11 mois

Par ailleurs, les rappels DTP sont obligatoires pour les professionnels de santé.

RECOMMANDATIONS

Les rappels ultérieurs sont recommandés :

- 6 ans
- entre 11 et 13 ans
- 25, 45, 65 ans
- puis tous les 10 ans.

Les rappels à l'âge de 6 ans et entre 11-13 ans ne sont pas obligatoires mais restent indispensables à l'immunité sur le long terme.

La **DIPHTÉRIE** est due à une bactérie qui entraîne une maladie très contagieuse qui se transmet par voie aérienne lors de contacts directs.

La bactérie est à l'origine d'une **angine avec fausses membranes extensives** pouvant être responsables d'une **laryngite sévère (croup)**. La bactérie peut sécréter une **toxine** responsable d'atteintes **cardiaques, neurologiques et/ou rénales graves**.

Le **TÉTANOS** est dû à une toxine produite par une **bactérie** très résistante dans l'environnement et qui pénètre dans l'organisme *via* des **plaies cutanées**.

Cette bactérie sécrète une **toxine** qui va être responsable de **troubles neurologiques et musculaires graves avec possible atteinte cardiorespiratoire conduisant au décès**.

La **POLIOMYÉLITE** est une **infection virale**. La transmission se fait par voie directe (mains) ou indirecte par ingestion d'aliments contaminés.

Lors des infections symptomatiques, ce virus provoque des **paralysies** (toujours asymétriques). Une atrophie musculaire se développe rapidement. Il persiste toujours des **séquelles** plus ou moins importantes.

A SAVOIR

- Le vaccin contient :
 - ▶ des **anatoxines** diphtérique et tétanique qui ont perdu leur pouvoir toxique mais conservé leur pouvoir immunisant
 - ▶ et plusieurs types de **virus** poliomyélitiques **inactivés** (perte de la virulence).

Ce vaccin ne peut donc pas être à l'origine de ces maladies.

- **La vaccination** à grande échelle permet de **réduire l'incidence de la maladie** chez la population vaccinée, mais également chez les non-vaccinés par **diminution du portage**.
(Sauf pour le tétanos dont la transmission n'est pas interhumaine et dont le vaccin ne protège que la personne vaccinée).
- En France, la couverture vaccinale chez les adultes baisse et devient insuffisante expliquant notamment que le Tétanos, devenu rare, touche surtout les personnes plus âgées non ou mal vaccinées.
- **L'OMS** a lancé un **programme d'éradication de la poliomyélite** dont la phase finale a débuté en 2013.
Un vaccin par voie orale existe pour faciliter la vaccination dans les pays en développement.
Actuellement seuls **2 pays endémiques** persistent : l'Afghanistan et le Pakistan. D'autres pays présentent des cas d'importation et restent sous surveillance (Afrique, méditerranée orientale...).

LA VACCINATION NE SERT A RIEN CAR CES MALADIES N'EXISTENT PLUS EN FRANCE **FAUX !**

- **DIPHTÉRIE** : 11 cas à Mayotte depuis 2011, 24 cas d'importation en France entre 2002 et 2018.
- **TÉTANOS** : 10 à 15 cas par an en France
- Le dernier cas de poliomyélite remonte à 1989 et le dernier cas importé remonte à 1995.

Si ces maladies ne sont presque plus présentes en France, c'est grâce à la vaccination. Un taux de couverture vaccinal suffisant permet l'éradication de ces maladies.

Une extrême vigilance est nécessaire vis-à-vis d'une possible réintroduction de ces virus, en raison de la persistance de foyers endémiques dans le monde.

HALTE AUX IDEES RECUES

LE VACCIN DONNE TOUJOURS DES EFFETS SECONDAIRES **FAUX !**

Les effets secondaires sont les mêmes que pour tous les vaccins. Ils sont **bénins** et **disparaissent spontanément** : induration, douleur et sensibilité locale, rougeur locale, douleurs musculaires, fièvre, malaise, fatigue, maux de tête.

Les effets secondaires graves sont rares.

LES VACCINS SONT TOUJOURS EN RUPTURE DE STOCK, JE NE PEUX PAS FAIRE VACCINER MES ENFANTS **FAUX !**

Lors des pénuries de vaccins, demandez conseil à votre pharmacien qui, en accord avec votre médecin, saura vous conseiller sur les **vaccins combinés** (avec la coqueluche et/ou le virus de l'hépatite B et/ou *Haemophilus influenzae* de type b) adaptés à votre situation.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du centre de vaccination de votre ville.

L'association avec d'autres vaccins ne fait pas perdre l'efficacité protectrice contre le DTP.